

Rapport d'évaluation

Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages

de l'École de sténographie judiciaire du Québec

Mai 2012

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 23 juillet 2012

Monsieur Marc Garant
Directeur général
École de sténographie judiciaire du Québec
465, rue St-Jean, bureau 505
Montréal (Québec) H2Y 2R6

Objet : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages révisée

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 15 mai 2012, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a analysé la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) de l'École de sténographie judiciaire du Québec révisée à la suite du rapport d'évaluation que lui avait fait parvenir la Commission en janvier 2011. À cette occasion, la PIEA avait été jugée partiellement satisfaisante et une recommandation avait été formulée. La PIEA révisée a été adoptée par le conseil d'administration le 26 mars 2012.

La Commission avait recommandé à l'École que la note finale témoigne de l'atteinte des objectifs au sens du Règlement sur le régime des études collégiales. Le Collège a modifié l'article se rattachant à la présence aux cours et ainsi l'étudiant peut dorénavant faire la démonstration de l'atteinte des objectifs du cours selon les standards pour le cours auquel il est inscrit. La Commission juge que l'École a donné des suites satisfaisantes à sa recommandation. De plus, elle remarque que l'École a pris en considération tous les avis qu'elle lui avait formulés dans son rapport. Par ailleurs, l'École a attribué une pondération significative, à l'évaluation finale de cours, afin de la rendre déterminante pour la réussite du cours.

La Commission estime que la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages de l'École de sténographie judiciaire du Québec est maintenant **entièrement satisfaisante**.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Michel Lauzière